



## CONCOURS ARELAL 2024

### ANNÉE OLYMPIQUE : À VOS MARQUES, PRÊTS, CONCOUREZ !

En utilisant le format de votre choix (texte narratif, scène de théâtre, montage vidéo, bande dessinée...), vous imaginerez un épisode évoquant la performance sportive d'un athlète appartenant au monde gréco-romain antique à l'occasion d'une épreuve olympique.

Cette production pourra prendre plusieurs formes : un récit par l'athlète lui-même ou par un tiers, des commentaires de spectateurs, un poème ou une dédicace de la cité à l'athlète...

Une bonne connaissance des jeux olympiques antiques est évidemment requise.

Vous respecterez les consignes suivantes :

- Dans cet épisode, une partie sera composée dans la langue ancienne de votre choix, elle devra être intégrée au reste du texte rédigé en français.
- Dans votre œuvre devront figurer au moins dix mots latins ou grecs pour les élèves de collège, vingt mots latins ou grecs pour les élèves de lycée. Le nombre de mots en langues anciennes peut dépasser du double environ si tant est qu'il est le reflet d'un travail mené personnellement par les élèves.
- Les supports audio ou vidéo ne dépasseront pas huit minutes.
- Les réalisations imprimées ne dépasseront pas quatre pages.

Seront particulièrement valorisés l'organisation, les qualités d'expression ou de jeu, les références à l'Antiquité et en particulier la connaissance des jeux olympiques antiques, l'intérêt, l'originalité.

**Les réalisations devront être adressées à l'ARELAL avant le jeudi 4 avril 2024 en respectant scrupuleusement les consignes indiquées dans le règlement.**